

ST-JEAN-EN-ROYANS
(Drôme)

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Damien FERLIN, Maire**,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 septembre 2026

Etaient présents :

AGU Carole, ALLONCLE Renaud, BOUCHARD Patrick, CHINCHILLA Flavie, ECOCHARD Danielle, EYNARD Edith, FERLIN Damien, GAUTHIER Emmanuelle, GAUTHIER Marie-Lise, GENIN Frédéric, GERBOUD Franck, GOUT Fabrice, GROLLEAU Véronique (arrivée à 19h30), GUIRIMAND Marie, LECOMTE Christine, SARTORE Dominique, SOARES Armino (arrivé à 19h15), TESTOUX Gérald, THOUE Romain.

Etaient absents excusés :

BEGUIN Fabienne, pouvoir à FERLIN Damien
DUBOTS Christophe, pouvoir à TESTOUX Gérald
PESLERBE Bruno, pouvoir à LECOMTE Christine
TOUVIER Claire, pouvoir à EYNARD Edith

N°81

OBJET : Demande de financement Leader et Conseil

Départemental pour la végétalisation le long de la cour d'école sur l'espace public

Monsieur Romain THOUE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de végétalisation du long de la cour de récréation de l'école élémentaire Pasteur, sur l'espace public mais sans empiéter sur l'espace sous préau.

La cour actuelle présente une forte dominance minérale (enrobé bitume), ce qui génère un phénomène d'îlot de chaleur urbain inconfortable lors des périodes de fortes températures et limite l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

Le projet de réaménagement vise à désimperméabiliser et renaturer une partie des sols pour faciliter l'infiltration des eaux à la source, créer un îlot de fraîcheur et des zones d'ombre naturelles par la plantation d'arbres et de végétaux adaptés au climat local, améliorer le bien-être, et le cadre de vie des enfants et des parents.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de réaménagement du cœur de ville vers la rue de l'industrie et dans la thématique du programme LEADER (*Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale*) pour la transition écologique ou l'adaptation au changement climatique.

Le coût prévisionnel global de l'opération est estimé à 17 629.93 € HT soit 21 155.91 € TTC et le plan de financement prévisionnel est comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT VEGETALISATION LE LONG DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS PASTEUR

OBJET DE LA DEPENSE	EN € HT	OBJET DE LA RECETTE	EN € HT	%
VEGETALISATION ECOLE PASTEUR	17 629,93 €	PROGRAMME LEADER FONDS EUROPEENS	8 814,97 €	50
		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME	5 288,98 €	30
		FONDS PROPRES COMMUNE	3 525,99 €	20
TOTAL DEPENSES EN € HT	17 629,93 €	TOTAL RECETTES EN € HT	17 629,93 €	100

Le Conseil Municipal décide,
Après délibération,
A l'unanimité,

- D'approuver le projet de végétalisation et d'aménagement le long de la cour de l'école élémentaire Pasteur tel que présenté pour un montant estimé à 17 629.93 € HT.

Délibération transmise en Préfecture le 9 septembre 2026

- De solliciter l'attribution d'une subvention au titre du programme européen LEADER et du Conseil Départemental de la Drôme susceptibles de cofinancer le projet.
- De s'engager à assurer le financement de la part restant à la charge de la commune (autofinancement d'au moins 20 %) et à inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice concerné.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la demande de subvention correspondante, ainsi que toutes les pièces, conventions ou documents administratifs et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Damien FERLIN

